

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Adrien Baysse-Lainé, Laurine Chapon, Jean-Baptiste Lanne

Coefficient : 3
Durée : 6 heures

En 2020, 80 copies ont été rendues (sur 90 inscrits). La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,1/20, avec un écart-type de 4,7. Les notes s'étalent de 1,5 à 20 et 39 copies (49 %) atteignent ou dépassent la moyenne. 18 copies obtiennent une note égale ou supérieure à 14 (soit 23 %). Le jury a eu la satisfaction d'attribuer deux 20 à des copies témoignant d'une très grande finesse d'analyse. Ces quelques chiffres sont le reflet de la qualité d'ensemble des copies et de l'effort fourni par les candidates et les candidats, *a fortiori* dans un contexte rendu difficile en raison de la pandémie de Covid. Particulièrement cette année, le jury souhaite souligner le sérieux de la préparation de la question au programme et le travail d'accompagnement supplémentaire fourni par les préparatrices et les préparateurs. Grâce à leurs efforts, aucun « effet confinement » (oubli de la méthode par exemple) ne s'est fait ressentir dans le contenu des copies, malgré une épreuve rendue plus anxiogène du fait de la suppression exceptionnelle des oraux.

Les candidats et candidates devaient traiter le sujet « Paysages et urbanisation dans le monde », qui invitait à lier la question au programme à une notion bien connue des géographes, l'urbanisation. Malgré son apparente familiarité, la formulation était précise et exigeait d'engager une réflexion sous l'angle *des processus* – en l'occurrence, celui de la croissance de la population urbaine, de l'extension des espaces urbains et des changements des modes de vie. En cela, le sujet ne pouvait se résoudre à traiter la relation des paysages à la ville ou à l'urbain.

Avant d'évoquer les questions de fond, le jury souhaite rappeler l'importance de l'expression écrite et du soin des copies. Certes, celle-ci – l'orthographe notamment – est un puissant marqueur social et le jury a pleinement conscience de la grande difficulté pour certains candidats et candidates de progresser dans ce domaine en seulement quelques années de préparation. Aussi, l'impeccable maîtrise orthographique ne saurait être le critère premier de l'évaluation. En revanche, le jury souhaite rappeler l'importance de la relecture : de nombreux mots manquants (effacés et non remplacés) et erreurs d'inattention pourraient être évités. Aux candidates et candidats ayant conscience de leurs difficultés grammaticales, le jury conseille d'opter pour des phrases courtes, qui ne signifient pas nécessairement un propos simpliste. Au contraire, celles-ci contribuent à donner du rythme à la démonstration, tout en garantissant la clarté du raisonnement. Le jury encourage également les candidates et candidats à accorder une attention particulière au soin et à la lisibilité de leurs copies. Les nombreuses ratures, les ajouts dans la marge ou les astérisques nuisent immanquablement à l'impression d'ensemble. L'ajout d'astérisques entre les grandes parties – ou tout autre signe garantissant l'anonymat – est généralement apprécié par le jury, car il permet d'identifier rapidement les grands mouvements de la réflexion.

Dans la plupart des copies, la méthode de la dissertation est acquise. De nets progrès ont été enregistrés par rapport aux années précédentes, notamment en ce qui concerne la construction et la formulation de la problématique. Cette année, le jury a moins eu affaire à des « listes de questions » en guise de problématique. Les meilleures copies ont su construire une problématique en appuyant leurs questionnements sur des partis-pris de définition, ou sur plusieurs définitions d'un même terme correspondant à différents courants de la géographie. Ces copies capables de montrer, dès l'introduction, l'espace de débat qu'est la géographie aujourd'hui, sont fortement valorisées.

Le traitement des exemples reste un exercice plus délicat. Les exemples sont trop souvent allusifs et localisés de façon imprécise. On pouvait attendre d'une copie sur les paysages un effort d'immersion pour décrire, donner à voir des paysages précis. Par ailleurs, rien ne sert de démultiplier les exemples pour une même idée. Il vaut mieux un exemple bien développé qu'une succession de citations allusives. Témoignant d'un autre écueil, certaines copies sans exemples se sont perdues dans des considérations trop générales et déconnectées de l'espace et des sociétés. Il faut également faire attention à prendre des exemples partout dans le Monde et pas seulement en Europe voire en France.

Enfin, le jury souhaite attirer l'attention des candidates et des candidats sur les paragraphes de transition (d'une grande partie à l'autre, par exemple). Ces moments charnières sont particulièrement scrutés car ils sont l'occasion d'entrevoir « l'esprit d'architecture » des candidates et des candidats, au-delà des connaissances acquises lors de la préparation. Ainsi, ces paragraphes ne peuvent être de simples résumés de la partie précédente ; ils montrent combien la reformulation du problème est nécessaire à tel ou tel stade de la réflexion. C'est sans doute le moment, aussi, de redéfinir un ou plusieurs termes du sujet afin d'aborder le problème sous un autre angle. Trop peu de candidates et de candidats s'autorisent encore ce travail, réservant les définitions à la seule introduction.

Cette année encore, les illustrations peuvent être améliorées. Le jury souhaite particulièrement attirer l'attention des candidates et des candidats sur ce point. Si certaines copies se sont distinguées par d'excellentes illustrations, les règles principales de sémiologie graphique ne sont pas maîtrisées dans la plupart des cas : titre, échelle ou légende structurée manquent souvent. Régulièrement, les couleurs ne sont pas adaptées, les toponymes sont absents et les figurés linéaires trop peu nombreux. Le jury rappelle à ce propos combien il est important d'adapter une illustration à la spécificité du sujet, notamment en retravaillant le titre principal ainsi que les titres de la légende afin d'y faire figurer les mots du sujet de façon problématisée. C'est cet effort d'adaptation d'une connaissance générale à une problématique particulière qui est valorisé par le jury. Cette année, la réalisation d'une carte de synthèse à l'échelle mondiale (tentée dans quelques copies seulement) n'était pas très adaptée au sujet, ce qui a donné lieu à des rendus très descriptifs. Enfin, il faut tâcher de positionner l'illustration et sa légende de telle manière que les deux éléments puissent être lus d'un seul regard, sans avoir à tourner une page.

À propos du sujet en lui-même, les principaux enjeux ont été appréhendés par la plupart des copies. La majorité des candidates et des candidats, en effet, définissent relativement bien les termes du sujet – sans surprise, surtout le terme de « paysages », pour lequel le jury n'attendait pas de définition particulière. L'urbanisation a également été définie précisément, témoignant du sérieux de la préparation et d'une bonne culture géographique de la part des candidates et des candidats.

Le jury tient à rappeler que le sujet n'était pas fait pour piéger les candidates et les candidats. Celui-ci ne constituait pas, en quelque sorte, une sorte d'antithèse à déconstruire associant les paysages à un processus qui lui serait intrinsèquement opposé, l'urbanisation. Plusieurs écueils-types ont pu ainsi être relevés, comme les copies ne considérant que les paysages urbains et concluant souvent à leur inexistence ou les copies sur le registre « la ville contre les paysages » annonçant l'inexorable « mort du paysage » sous l'assaut de l'urbanisation. Ces deux écueils étaient souvent accompagnés de propos très philosophiques ou historiques. Si le détour par les origines de la notion de paysage peut être intéressant, il n'était pas envisageable de fonder sa réflexion sur le paysage tel que le concevaient les peintres flamands du XV^e siècle ! De même, les emprunts à la philosophie ont trop souvent conduit les candidates et les candidats à apprécier la valeur esthétique (ou non) des paysages urbains. Les emprunts à des champs disciplinaires autres que la géographie restent bien entendu encouragés par le jury. Souvent présentées en accroche, de très belles descriptions de paysages puisées dans la littérature ont été particulièrement appréciées. Néanmoins, les candidates et les candidats doivent être en mesure de contextualiser ces emprunts, tout en les mettant en perspective avec leurs propres questionnements en tant que géographes. Par ailleurs, sans être froid ou dépassionné, il s'agit de prendre du recul sur la notion au programme. Celle-ci doit être considérée comme une entrée analytique ou un objet d'étude, non pas comme une cause à défendre ou un donné à juger.

L'enjeu du sujet consistait à définir, voire à affiner au fil de la réflexion les possibilités d'articulation des paysages et de l'urbanisation dans le monde. Ainsi, il était d'emblée possible de lire les paysages comme des marqueurs ou des clés de lecture de l'urbanisation, délivrant des indices sur le processus à l'œuvre : ses temporalités, ses modalités, les inégalités qu'il engendre. Il était également possible d'aborder le problème en y insérant davantage de causalité, analysant les paysages comme des moteurs (dans le cas de l'urbanisation liée au tourisme, par exemple) ou au contraire comme des freins à l'urbanisation. Avec justesse, certaines copies ont envisagé une frontière plus poreuse entre les deux notions, définissant le paysage comme un outil – parmi d'autres – de la production et de l'aménagement des espaces urbains. Le paysage deviendrait ainsi un mode d'urbaniser, un argument qu'il convenait bien sûr de nuancer en fonctions des espaces, de leurs systèmes politiques et de leurs contextes culturels différenciés. Partant de cette frontière conceptuelle poreuse, de très bonnes copies se sont efforcées de montrer combien le processus d'urbanisation contribuait à élargir conceptuellement la notion même de paysage (notamment par de très bonnes analyses des paysages sonores de Miami, à partir des travaux de V. Jolivet). Dans le même registre, certaines copies ont montré combien l'urbanisation – comprise en dernier ressort comme une sphère de représentations, de pratiques et de valeurs – avait une influence sur les paysages au-delà des limites spatiales de la ville, ou même de ses franges. Dans ce cas, le détour par les paysages permettait de retravailler sensiblement la notion même d'urbanisation.

Au-delà des possibilités de problématisation, un certain nombre de thèmes ont été bien traités : par exemple, la matérialité des paysages, leur prise en compte au sein des politiques d'aménagement urbain, les circulations globales des modèles paysagers, les différentes cultures paysagères, la question des inégalités paysagères. En revanche, la prise en compte de la parole et du ressenti des habitants, citadins ou non, est restée trop rare. Certes, la notion d'habiter a souvent été évoquée, mais la plupart du temps de façon désincarnée. Comment passer de l'individualité des sens (voir, sentir, entendre) à la parole et *a fortiori* la parole collective ? Comment le paysage peut-il devenir, pour reprendre les mots d'une très bonne copie « vecteur d'appropriation et de revendication habitante à l'égard de la ville » ? En un mot, à quelles conditions le paysage devient-il le lieu du politique ? Le jury a quelquefois regretté cette

absence de la question politique, qui ne saurait se confondre avec un discours militant ou idéologique.

Finalement, nous demandons aux candidat(e)s d'être particulièrement vigilant(e)s quant à trois écueils classiques de l'analyse géographique, que même les meilleur(e)s d'entre eux / elles n'ont pas toujours réussi à éviter.

- Le premier est la *réification*, qui conduit les candidat(e)s à présenter les territoires ou les paysages comme des objets fixes qui existeraient en dehors de leur population et plus largement de tous les acteurs qui les animent et les transforment.
- Le deuxième est le *déterminisme*, qui conduit les candidat(e)s à établir des relations de causalité exclusive entre une dynamique observée et une situation territoriale donnée : non, la mondialisation et la métropolisation ne sont pas responsables de toutes les évolutions qui touchent les paysages !
- La troisième est la *normativité*, qui conduit les candidat(e)s à abuser de notions comme agonie, relégation, abandon, dégradation, désertification, sans percevoir leurs implications et les jugements de valeurs qu'elles sous-tendent.

Comme l'ont montré plusieurs excellentes copies, une bonne façon de se prémunir contre ces écueils est de diversifier les focales d'observation et les registres d'analyse, mais aussi de porter une attention aux tensions, rugosités, contradictions qui permettent de nuancer le propos et tenir à l'écart les dialectiques trop caricaturales. Distance critique et contextualisation géographique doivent demeurer des horizons communs à tous les candidat(e)s.

Pour conclure, le jury tient à saluer une fois encore le travail fourni par les candidates et les candidats ainsi que leurs préparatrices et préparateurs durant cette année difficile. Il rappelle la qualité d'ensemble des copies et salue les degrés de finesse atteints par certaines d'entre elles. Il tient cependant à rappeler les chances du plus grand nombre d'obtenir une note honorable dans cette épreuve, à condition de respecter la spécificité du sujet et de bien maîtriser la méthode.